

CONCOURS D'ENTREE EN 1^{ère} ANNEE A L'ENS PARIS-SACLAY SESSION 2019 FILIERE TB

Epreuve orale de biologie spécifique ENS Paris-Saclay

Membres du jury : Gérald Peyroche, Pascale Rialland

Coefficient : 6

Déroulement de l'épreuve.

L'épreuve orale de biologie a pour objectifs d'évaluer chez les candidat-es les connaissances, la rigueur, les capacités de synthèse, les qualités pédagogiques ainsi que la capacité à formuler des hypothèses plausibles sur des problématiques en marge du programme. Ces capacités sont requises pour pouvoir s'insérer dans les parcours de formations menant aux métiers de l'enseignement, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le jury est constitué de deux interrogateurs et la durée totale de l'épreuve est d'une heure. Les candidat-es prennent connaissance de leur sujet par lecture d'un énoncé écrit et disposent de 15 minutes pour organiser leurs idées et préparer au tableau un plan et les illustrations pertinentes. Après une présentation dont la durée attendue est de 10 à 15 minutes, une discussion s'engage avec les membres du jury, tout d'abord sur des questions relatives au sujet traité. La discussion se poursuit sur une deuxième thématique, sans lien direct avec la première, permettant d'évaluer des connaissances et les capacités de réflexion sur un autre champ disciplinaire, ainsi que sur la façon dont on peut, expérimentalement, démontrer un principe clé énoncé lors de la discussion.

Les thématiques des deux phases de l'entretien sont définies de manière à pouvoir évaluer, sur l'ensemble de l'épreuve, des compétences relatives aux programmes de Biologie, de Biotechnologie et de Chimie. Les sujets proposés prennent en compte la spécificité de la formation par rapport à celle dispensée en classes de BCPST.

Distribution des notes

5 candidat-es ont passé l'épreuve orale de biologie. L'épreuve s'est avérée très discriminante : les notes se sont étalées entre 2 et 13. La moyenne se situe à 7,6.

Commentaires sur la prestation des candidats et recommandations

Lors de la phase initiale, il est attendu une présentation organisée, articulée sur un plan explicite dont le fil conducteur est dévoilé en introduction. L'exposé ne doit pas se limiter à une lecture à peine explicitée du plan comme ce fut souvent le cas : il est attendu des développements, dont certains s'appuient sur les figures (équations, schémas, formules chimiques) construites au tableau lors de la phase de préparation. Cela doit permettre aux candidat-es de montrer leur compréhension du sujet, l'étendue de leurs connaissances et la rigueur de leurs raisonnements. Bien que les sujets se prêtaient, pour la plupart dès l'exposé, à la mobilisation de connaissances de biologie fondamentale, de chimie et de biotechnologies, les développements ont souvent été monothématiques. De manière surprenante, la plupart des exposés étaient dépourvus de fondements expérimentaux.

Les prestations lors de la phase de discussion se sont avérées très variables, seul-es trois candidat-es ayant fait preuve de capacités d'interaction vraiment satisfaisantes. Si certaines questions posées attendent des réponses immédiates, certaines autres questions nécessitent un temps de réflexion, et peuvent mener dans un premier temps à des réponses partielles que le jury aide à compléter. Les candidat-es sont autorisé-es à poser des questions au jury, de manière à vérifier leur compréhension de la problématique, ou vérifier qu'ils-elles ont le droit de s'appuyer dans leur réflexion sur certains pré-requis. Il ne faut pas craindre d'avouer ne pas savoir répondre à une question, si tant est que l'on réfléchisse, argumente et recherche des connaissances permettant de raisonner sur la question posée. Les candidat-es doivent bien avoir conscience qu'il est attendu qu'ils soient dynamiques et forces de proposition lors de l'entretien, mais que les questions du jury sont aussi là pour les guider et les aider à progresser dans leurs raisonnements.